



Opportunities | OpportunitésNB

Rapport annuel

Exercice financier

2018 – 2019

NOTRE NOM EN DIT LONG

Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), la société chef de file de développement des affaires du Nouveau-Brunswick, travaille avec des entreprises de la province et de l'extérieur de celle-ci en vue de stimuler la croissance économique et la création d'emplois au Nouveau-Brunswick.

Flexible, axée sur les résultats et la clientèle, ONB est une société de la Couronne et est dirigée, de façon stratégique, par un conseil d'administration du secteur privé composé de dirigeants d'entreprises et du milieu universitaire du Nouveau-Brunswick. Chez ONB, on croit fermement en l'avenir du Nouveau-Brunswick et, depuis sa création le 1^{er} avril 2015, la société a rempli avec succès son rôle de catalyseur d'une croissance économique compétitive et novatrice, et de la création d'emplois pour le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui et des générations à venir.

ONB s'engage à créer de la richesse à l'intérieur de la province, en injectant des fonds neufs dans l'économie du Nouveau-Brunswick et assurant un rendement positif des investissements à la fois pour ses clients et pour la population du Nouveau-Brunswick.

ISBN (version bilingue imprimée) : ISBN 978-1-4605-1600-3 ISBN
(version PDF anglaise) : ISBN 978-1-4605-1601-0 ISBN
(version PDF anglaise) : ISBN 978-1-4605-1602-7

ISSN (version imprimée bilingue) : ISSN 2271-5596
ISSN (version PDF anglaise) : ISSN 2371-560X
ISSN (version PDF française) : ISSN 2371-5618



Photo : Robert Guérette, récipiendaire du Prix du directeur général pour l'exercice financier de 2018-2019 avec Stephen Lund

TABLE DES MATIÈRES

02	Message de notre ministre	14	Nos partenariats
03	Message de la présidente du conseil	15	Dynamiser l'activité du secteur privé
04	Message de notre directeur général	18	Secteurs prioritaires
05	Équipe des cadres supérieurs	20	Transparence et responsabilité
06	Conseil d'administration	21	États financiers d'Opportunités Nouveau-Brunswick
08	Nos résultats	40	Nous joindre

MESSAGE DE NOTRE MINISTRE

Cette année a été une année de transition et de réorientation où l'accent a été mis sur la nouvelle priorité de notre gouvernement : dynamiser l'activité du secteur privé. Pendant ma première année comme ministre du Développement économique et des Petites entreprises et ministre responsable d'ONB, j'ai eu le privilège de me rapprocher des propriétaires d'entreprises et des parties prenantes du secteur pour mieux comprendre leurs besoins.

Le secteur privé du Nouveau-Brunswick nous a demandé de réduire les formalités administratives, de rendre le système d'imposition favorable aux entreprises, de mettre l'accent sur le perfectionnement de la main-d'œuvre et de déterminer le type d'appui adéquat qui l'aidera à réussir. Je veux remercier le conseil d'administration et l'équipe entière d'ONB pour le travail accompli en orientant leurs efforts sur ces priorités, tout en maintenant le dynamisme des nouveaux secteurs économiques, comme la cybersécurité, le cannabis et les services de santé numériques.

Je suis impatiente de poursuivre l'action auprès des parties prenantes du monde des affaires pendant cette année et le travail de concert avec l'équipe d'ONB et les ministères du gouvernement pour faire du Nouveau-Brunswick le chef de file de la croissance du secteur privé en 2019-2020



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mary Wilson', written in a cursive style.

L'honorable Mary Wilson

Ministre du Développement économique
et des Petites entreprises
Ministre responsable d'Opportunités NB

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis extrêmement fière de communiquer les résultats obtenus par l'équipe de direction et le personnel d'Opportunités Nouveau-Brunswick pendant l'exercice financier 2018-2019.

Pour la quatrième année consécutive et dans le cadre de son mandat fixé par le gouvernement pour ces années, ONB a surpassé les objectifs en attirant de nouveaux investissements, en favorisant la croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick et en aidant notre secteur privé à prospérer grâce au développement de nouvelles industries et de nouveaux secteurs.

Avec le soutien et sous la supervision de son conseil d'administration du secteur privé, ONB répond constamment aux attentes en promouvant un sens aigu des affaires à l'interne, tout en protégeant l'argent des contribuables et en atténuant les risques. La réussite d'ONB est également rendue possible par ses solides relations avec sa clientèle, ses partenaires et les parties prenantes du Nouveau-Brunswick et du reste du monde.

Les résultats de l'exercice financier 2018-2019 démontrent qu'ONB est en mesure de continuer à assurer le développement économique indispensable à la réussite du Nouveau-Brunswick.

Je suis fière des résultats d'ONB et je suis impatiente de travailler avec la province du Nouveau-Brunswick à de nouvelles priorités pour aller de l'avant.



Au nom de l'ensemble du conseil d'administration, je souhaite remercier une nouvelle fois nos nombreux partenaires et les parties prenantes de leur fidèle soutien.

Merci,

A handwritten signature in black ink that reads "Roxanne Fairweather". The signature is fluid and cursive.

Roxanne Fairweather
Présidente du conseil d'administration,
Opportunités NB

MESSAGE DE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Créer de la richesse et des possibilités en cette période de changement est un travail ardu.

C'est pour cette raison que je suis encore extrêmement fier de l'équipe que nous avons constituée chez ONB, de notre travail de chaque jour et de toute la différence que nous faisons pour tous les Néo-Brunswickois. Nous continuons de travailler de manière proactive avec les entreprises de toute la province et du monde entier et les efforts que nous avons déployés pour aider les entreprises à croître et à prospérer ici se sont encore traduits par un excellent exercice financier. Le bilan en matière de création d'emplois de notre organisation figure encore parmi les meilleurs au pays.

Le terme « de classe mondiale » est maintenant au cœur de notre culture et de tout ce que nous faisons – ancré dans notre méthode de travail et dans ce que nous nous efforçons d'être. Comment savons-nous que nous réussissons? Nos résultats nous le démontrent, nos partenaires et nos clients nous le disent, et, de plus, nous nous autoévaluons en permanence et nous gardons un œil sur nos concurrents. Être les meilleurs de notre catégorie est toujours notre but. Tout en faisant face à de rapides changements et à des défis pendant cet exercice financier, ONB a continué à s'efforcer de créer de la richesse et des possibilités au Nouveau-Brunswick, et c'est bien ce que nous avons réussi à accomplir.

Nous avons constamment réalisé notre mission depuis notre fondation en 2015 et nous continuerons à le faire en nous attaquant à de nouvelles priorités et en abordant de nouveaux domaines d'intérêt dans les mois qui viennent. Nous sommes impatients de poursuivre nos efforts pour dynamiser l'activité du secteur privé et développer la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick. Notre orientation stratégique continue également de mettre l'accent sur la nécessité de ne pas nous écarter de nos points forts; c'est pour cela que nous avons contribué à créer de nouveaux secteurs comme la cybersécurité, le cannabis et les services de santé numériques.



L'engagement d'ONB à l'égard d'une culture positive en milieu de travail a été reconnu pour la troisième année de suite; en effet, notre organisme a été désigné comme l'un des meilleurs employeurs des provinces du Canada atlantique pour 2019. De plus, Waterstone Human Capital nous a reconnus en nous inscrivant au palmarès des 40 cultures d'entreprise les plus admirées au Canada pour 2018. Nous sommes une organisation dynamique et de classe mondiale qui attire des personnes aussi passionnées que nous par la croissance de l'économie du Nouveau-Brunswick, et cela se reflète chaque jour dans l'attitude de nos employés au travail.

Au nom de toute l'équipe d'ONB, je remercie tous nos partenaires, nos parties prenantes et notre conseil d'administration de leur appui soutenu. Nous poursuivons sur notre lancée et je suis convaincu que, quand nous commencerons à réaliser nos nouvelles priorités, le retour sur investissement se poursuivra et nous afficherons à nouveau des résultats exceptionnels l'année prochaine.

Merci,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SL', written in a cursive style.

Stephen Lund
Directeur général, Opportunités NB

ÉQUIPE DES CADRES SUPÉRIEURS



Donald Hammond
vice-président par intérim,
Développement des affaires



Tyson Johnson
chef des opérations,
CyberNB



Jean-Paul Robicheau
vice-président,
Attraction des investissements



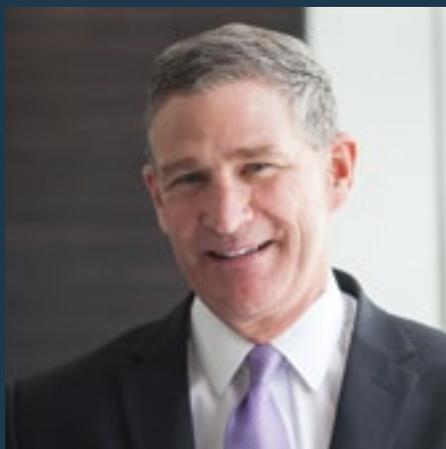
Traci Simmons
vice-présidente,
Stratégie, Talent, Culture et
Marketing stratégique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sous la direction d'un conseil d'administration expérimenté du secteur privé composé de dirigeants d'entreprises et d'universitaires du Nouveau-Brunswick, ONB a recours à une approche de gestion des comptes axée sur les relations, les mesures et les résultats.



Roxanne Fairweather
(Comité exécutif, Vérification
et gouvernance)
(présidente), Innovatia



Stephen Lund
(Comité exécutif, Vérification et
Gouvernance)
directeur général



Jim Baumgartner
(Comité exécutif et Vérification)
retraité



Mario Caissie
(Vérification)
MACC Commercial Properties



Lynn Albert
LA Trading



Lily Durepos
(Gouvernance)
Alliance Assurance



Dennis Flood
(Comité exécutif)
ScotiaMcLeod



Michael J. Campbell
(Comité exécutif et Vérification)
McCain Foods



Gloria Jollymore
(Gouvernance)
Université Mount Allison



Chantal Thériault
(Gouvernance)
UNI Coopération financière

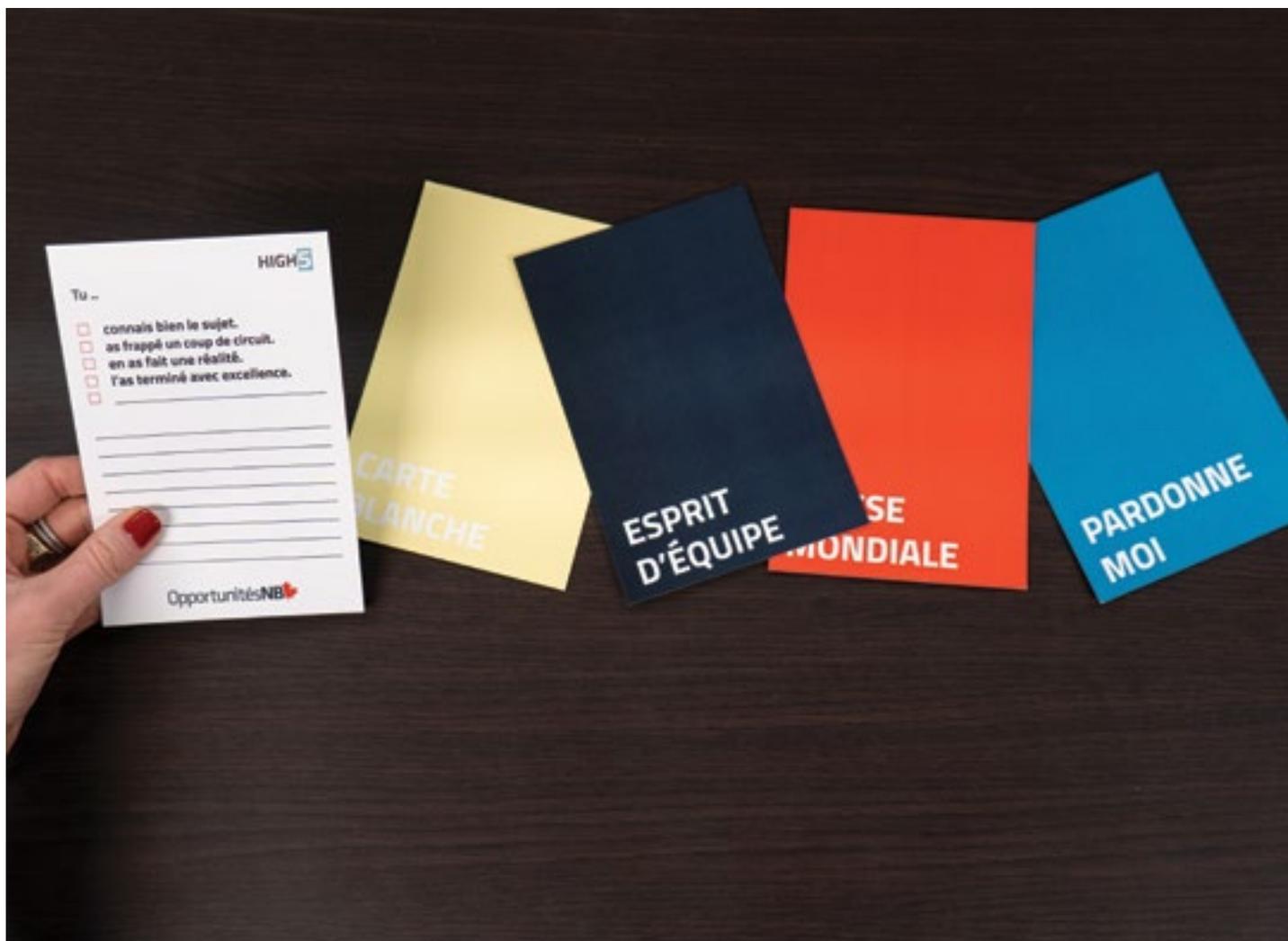
NOS RÉSULTATS

Depuis ses tout débuts, ONB est un organisme axé sur les résultats. Nous avons créé un modèle de développement économique qui fonctionne; les résultats montrent qu'il a réussi à attirer de nouveaux fonds et de nouveaux emplois au Nouveau-Brunswick. Avec l'appui de notre conseil d'administration, de nos partenaires partout dans la province et des entreprises avec lesquelles nous travaillons quotidiennement, nous avons pu obtenir des résultats probants.

ONB applique des normes de présentation de l'information financière rigoureuses et prudentes pour mesurer l'impact des investissements financés par les contribuables sur l'économie du Nouveau-Brunswick. Ces normes sont uniques au Nouveau-Brunswick et conformes aux recommandations du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick. ONB est l'un des seuls organismes de son genre à

effectuer le suivi de l'impact exclusivement par le biais des retombées directes, sans employer un effet multiplicateur pour calculer les retombées indirectes (emplois secondaires ou activité économique découlant des investissements), à l'exception des emplois provenant des ventes à l'exportation. La présentation de l'information financière d'ONB est ainsi l'une des plus transparentes, justes et équilibrées au Canada pour ses résultats qui figurent parmi les plus solides en matière de rendement du développement économique.

Les contribuables du Nouveau-Brunswick obtiennent donc comme cela une vue d'ensemble transparente, juste et équilibrée des résultats réels d'ONB.



INVESTIR DANS LES ENTREPRISES DU NOUVEAU BRUNSWICK

105+

Nous avons présenté la Matrice de modèle d'affaires à plus de 105 entreprises du Nouveau-Brunswick

75+

Nous avons appuyé plus de 75 activités de développement des exportations

205+

Nous avons soutenu plus de 205 entreprises néo-brunswickoises uniques grâce à une aide financière

450+

Nous avons aidé plus de 450 entreprises du Nouveau-Brunswick pour leurs exportations

1200+

Nous avons collaboré avec plus de 850 entreprises uniques du Nouveau-Brunswick dans le cadre de possibilités de croissance

1,8M+ \$

Nous avons investi plus de 1,8 millions de dollars dans le soutien au développement des marchés des entreprises du Nouveau-Brunswick

35+

Nous avons soutenu plus de 35 projets de productivité et d'innovation pour des entreprises du Nouveau-Brunswick

130M+ \$

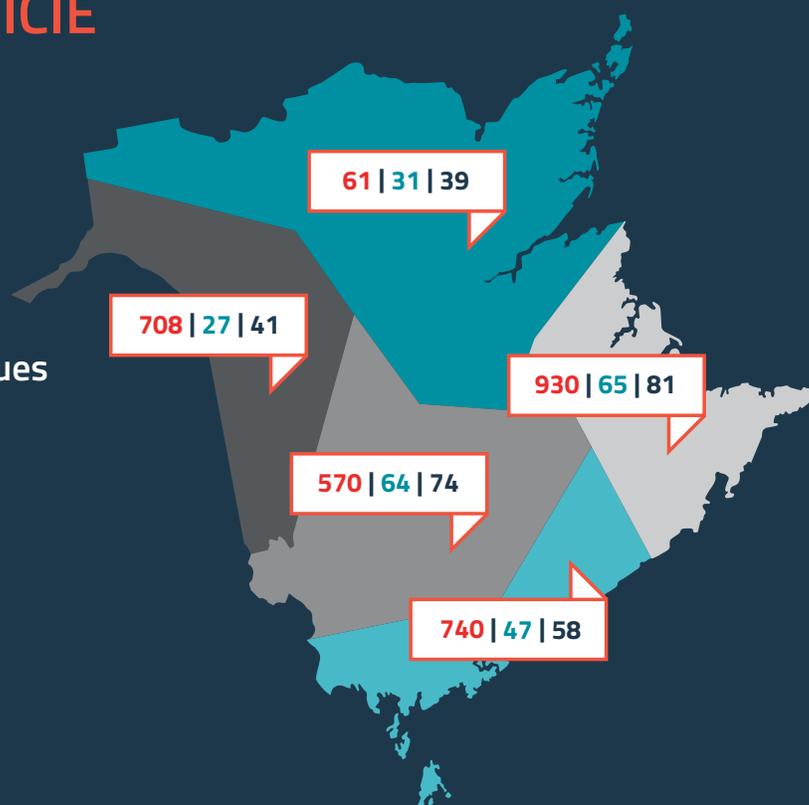
Plus de 130 millions de dollars de nouvelles ventes à l'exportation sont prévus

NOTRE PROVINCE DANS SON ENSEMBLE BÉNÉFICIE DE CE SUCCÈS

Exercice de 2018 – 19 clos

- Emplois qui seront créés
- Nombre total d'entreprises uniques
- Nombre total de projets

Totaux
3 009 | 234 | 293



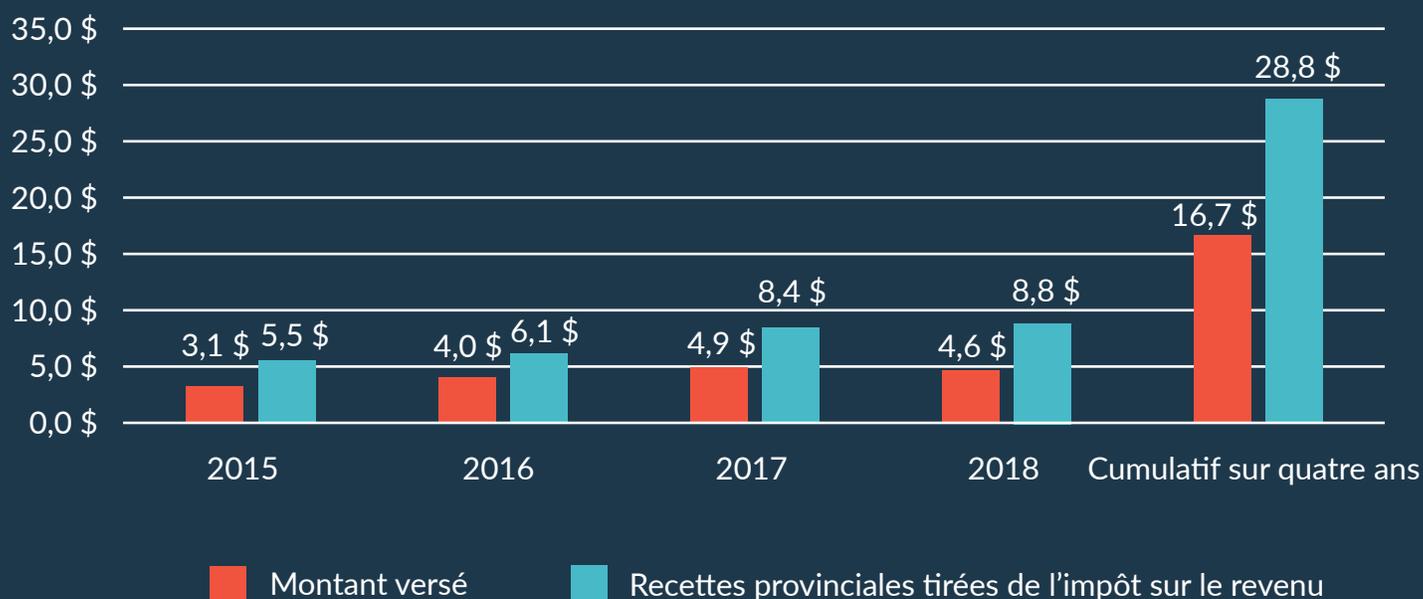
RÉSULTATS FINANCIERS DE 2018–19



RÉSULTATS CUMULATIFS DE L'EXERCICE DE 2018–19 CLOS



RCI SUR 4 ANS POUR L'AIDE FINANCIÈRE LIÉE À LA PAIE

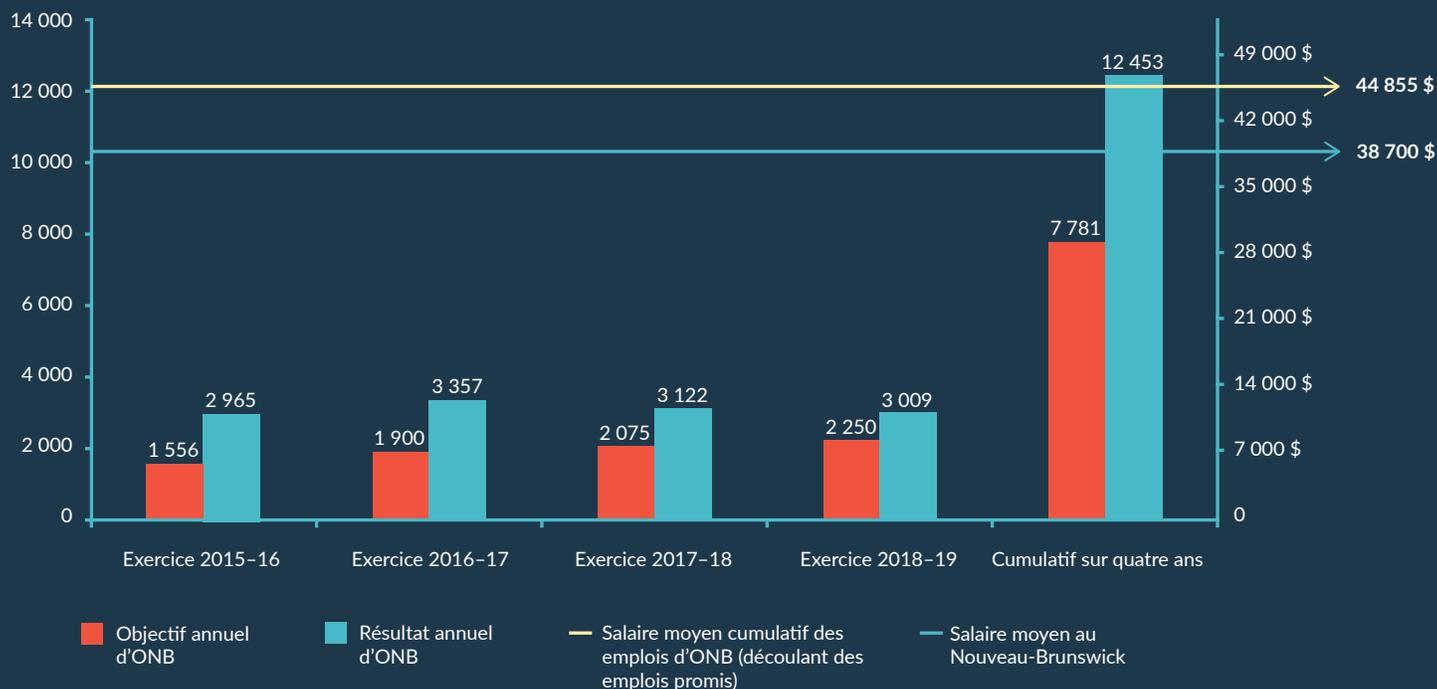


	2015	2016	2017	2018	Cumulatif sur quatre ans
Nouveaux emplois soutenus	665	855	838	940	3 298
Emplois existants soutenus	1 106	1 374	1 840	1 708	6 028
Recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu (M\$)	5,5	6,1	8,4	8,8	28,8
Aide financière moyenne par emploi	1 775	1 797	1 838	1 746	1 790
Rendement net pour la province (M\$)	2,4	2,1	3,5	4,1	12,1
Rendement du capital investi moyen pondéré (%)	76	52	71	89	72

- Ces données sont compilées à partir des renseignements du client sur les emplois. Les données des années précédentes sont ajustées si les renseignements du client sont mis à jour. Les montants versés correspondent aux paiements pour l'année civile qui sont directement attribuables aux recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu.
- Le retour sur investissement se base sur les recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu, divisées par l'aide fournie par ONB.
- L'aide financière moyenne par emploi pris en charge est basée sur les aides fournies par ONB, divisées par le nombre d'employés directs pris en charge.
- Le retour sur investissement moyen pondéré pour 2018 est attribuable à plusieurs entreprises qui surpassent leurs objectifs d'embauche et de salaire moyen et à l'aide financière moyenne par emploi inférieure fournie par ONB.

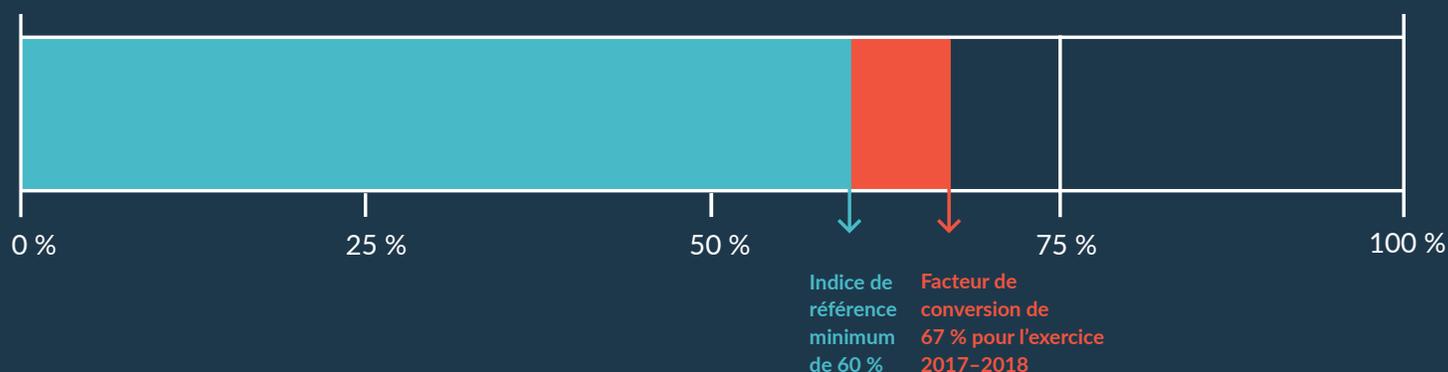
EMPLOIS PROMIS GRÂCE AUX EFFORTS D'ONB

Emplois promis comparativement à l'objectif annuel



CRÉATION D'EMPLOIS PAR ONB

Facteur de conversion



Nombre réel d'emplois créés pendant l'exercice 2018-2019

Création d'emplois prévue*	3 238
Emplois réels créés	2 175
Écart par rapport aux prévisions	1 063
Conversion	67,2 %

*Prévision sur l'emploi déclarée par le client en fonction des projets des cinq années précédentes





Herb Emery, Chaire Vaughan des économies régionales, UNB

NOS PARTENARIATS

Grâce à son conseil d'administration du secteur privé et à ses partenaires communautaires, ONB collabore avec un réseau de leaders passionnés de tout le Nouveau-Brunswick et du monde entier. Tous ensemble, nous mettons en relation les entreprises et les bons partenaires, au bon moment.

Chez ONB, nous savons que l'union fait la force. Avec l'aide de nos partenaires, des parties prenantes, de nos clients et de nos relations, nous renforçons la réputation d'excellent endroit où faire des affaires qui est celle du Nouveau-Brunswick.

Grâce à cet incroyable réseau de décideurs et de leaders, nous avons noué des partenariats au sein de l'industrie, du milieu universitaire et du gouvernement pour offrir à nos entreprises les outils, les services et les produits dont elles ont besoin pour réussir.

Les efforts collectifs de nos partenaires et de nos parties prenantes ont permis à notre province de mettre sur pied des plaques tournantes de l'innovation qui appuient des secteurs clés comme les TI, la cybersécurité, la grille intelligente, le cannabis et les services de santé numériques, des secteurs qui attirent et qui conservent les talents, attirent les investissements de l'extérieur de la province et dynamisent l'économie du Nouveau-Brunswick.

Nous souhaitons remercier nos nombreux partenaires et parties prenantes des organismes de développement économique régional, du secteur des universités et des collèges communautaires, des associations industrielles et des groupes de défense des intérêts des entreprises et les particuliers de leur dur labeur, de leurs investissements et de leur dévouement à notre vision commune de la croissance économique et de la prospérité.

DYNAMISER L'ACTIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ

Croissance des entreprises

Les efforts déployés par l'équipe de la croissance des entreprises ont continué à aider les petites et moyennes entreprises à croître et à prospérer au Nouveau-Brunswick pendant ce dernier exercice financier. L'équipe a soutenu approximativement 1 900 clients, en les guidant dans leur planification opérationnelle, en les aidant à s'y retrouver dans l'écosystème du Nouveau-Brunswick, en mettant les entreprises en relation avec l'appui approprié et en impliquant l'équipe de développement des exportations d'ONB quand une expertise de pointe en exportations était nécessaire. Tous comptes faits, un soutien financier a été fourni pour 263 nouveaux projets de croissance, ce qui a créé 773 nouveaux emplois dans des entreprises du Nouveau-Brunswick.

« Avec le soutien de votre équipe [chez ONB], nous avons pu investir dans la conception, la construction et l'achat de trois extrudeuses automatisées, a déclaré Daniel Bourgoïn, directeur de la technologie de fabrication chez Enflo. Ces machines nous aideront à répondre à la demande croissante du marché et à créer de nouveaux emplois à temps plein. »

Croissance des entreprises joue également un rôle vital en mettant en relation les entreprises du Nouveau-Brunswick avec nos stratèges de la main-d'œuvre qui offrent des conseils et des interventions sur tout ce qui a trait au perfectionnement de la main-d'œuvre. Les stratèges de la main-d'œuvre d'ONB ont soutenu 153 entreprises uniques pour leurs besoins d'embauche pendant l'exercice financier 2018-2019.

L'exercice financier 2018-2019 a été également celui du partenariat noué par ONB avec Startup Canada pour lancer au total 10 communautés de démarrage dans toute la province. Ces communautés donnent à nos entrepreneurs les moyens de créer leurs propres stratégies de réussite locales. En mettant en relation ses clients avec ces communautés, ONB s'assure que les entrepreneurs reçoivent les conseils, le mentorat et les ressources nécessaires pour démarrer ou pour développer leur entreprise.

ONB a été fier de se joindre à l'APECA et au programme de gestion de la technologie et d'entrepreneuriat de l'Université du Nouveau-Brunswick pour lancer Scale Up Atlantic Canada.

Ce programme offre aux entreprises du Nouveau-Brunswick axées sur la croissance l'expérience pratique des ventes et de la commercialisation, du développement organisationnel et des compétences financières nécessaires pour faire passer leur entreprise au niveau supérieur. Ce programme a été conçu et breveté par Dan Isenberg, directeur fondateur de l'Entrepreneurship Ecosystem Project de Babson College au Massachusetts, reconnue comme l'une des universités les plus entrepreneuriales d'Amérique du Nord. Quatorze entreprises du Canada atlantique—dont douze du Nouveau-Brunswick—ont participé à la première cohorte.

Enfin, pendant cet exercice, Croissance des entreprises a lancé son défi des 100 directeurs généraux. Ce défi visait à acquérir 100 nouveaux clients—des entreprises du secteur du commerce interentreprises qui n'ont eu aucune relation avec ONB depuis sa fondation et qui sont ouvertes sur le monde. Ce défi a été couronné de succès : l'équipe a réussi collectivement à acquérir 100 nouveaux clients de la mi-janvier à la mi-mars. Ce début d'année 2019 a été exceptionnel.



Tracy Clinch, présidente et directrice générale, Masitek Instruments



Gilles Chouinard, président, Léon Chouinard et Fils

Développement des exportations

L'équipe de développement des exportations d'ONB a conseillé les entreprises du Nouveau-Brunswick de toutes les tailles pour trouver de nouveaux marchés et pour développer leur potentiel d'exportation. L'équipe a dirigé ou appuyé 23 formations et 42 missions commerciales au cours de l'exercice fiscal 2018-2019, y compris en Chine, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en France et au Mexique. Ces missions, ainsi que les consultations et les activités de formation aux exportations, ont appuyé 403 entreprises uniques, dont 143 à qui de nouveaux marchés ont été présentés. On prévoit que les activités des missions commerciales de l'exercice financier de 2018-2019 vont générer plus de 131 millions de dollars de ventes à l'exportation pour les entreprises du Nouveau-Brunswick.

Resilia Inc., une entreprise de Shediac qui fabrique Uresta, un dispositif médical pour traiter l'incontinence urinaire chez la femme, a participé à notre mission en Europe. Nommé par Châtelaine parmi les produits de l'année en 2016, Resilia est maintenant à la portée des femmes à l'extérieur du Canada.

« Ces missions—et celle-ci était notre troisième avec ONB—ont été extrêmement utiles, a souligné Carol Chapman, directrice générale par intérim. Elles nous ont permis de rencontrer d'importants partenaires de nombreux secteurs. Cette mission en France nous a également permis de faire des rencontres exceptionnelles avec des distributeurs du secteur privé. »



Carol Chapman, directrice générale par intérim, Resilia Inc.



Corey Nutrition, Fredericton, N.-B.

Attraction des investissements et de la main-d'œuvre

Ce début de l'exercice est le plus réussi pour notre équipe de l'attraction des investissements, qui a obtenu 30 nouveaux projets d'investissement du secteur privé et la création prévue de 2 199 nouveaux emplois pour les Néo-Brunswickois.

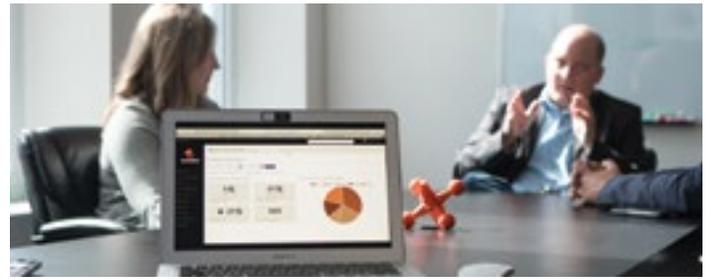
ONB protège de manière stratégique nos avantages concurrentiels sur d'autres provinces et organismes de développement économique pour obtenir des taux de réussite élevés sur le plan de l'attraction des investissements et de la main-d'œuvre. Tech Mahindra, Purolator, Canopy Growth, Lateetud et Sedin Technologies sont tous de récents exemples de grandes entreprises internationales que le Nouveau-Brunswick a réussi à attirer.

« Nous avons des bureaux aux É.-U. et à Kolkata, en Inde, et nous avons travaillé avec de nombreuses autres sphères de compétence, a expliqué Pawan Jadhav, directeur général et fondateur de Lateetud. Aucune autre sphère de compétence n'offre le même niveau de professionnalisme et d'expertise que celui dont nous avons fait l'expérience au Nouveau-Brunswick. »

Les efforts déployés par ONB pour améliorer la conservation de notre main-d'œuvre qualifiée ont été renforcés pendant cet exercice. ONB a réussi à les harmoniser encore plus avec ceux déployés par ses partenaires régionaux pour accueillir et intégrer les nouveaux arrivants à la province. Les stratégies de la main-d'œuvre d'ONB continuent de nouer des partenariats avec les clients, les établissements postsecondaires et d'autres groupes pour attirer, conserver et faire revenir la main-d'œuvre qualifiée dont notre province a besoin pour prospérer.



Sedin Technologies, Fredericton, N.-B.



Beauceron Security, Fredericton, N.-B.

Structure des opérations commerciales et finances

ONB s'engage à pratiquer une solide gestion financière et une saine gestion des fonds publics. Grâce à ses saines pratiques et politiques financières et aux contrôles en place, ONB est bien placé pour obtenir des résultats, gérer et atténuer adéquatement les risques et demeurer transparent.

Lors de l'exercice fiscal 2018-2019, ONB a généré un excédent de presque 5,2 M\$ en dépassant ses objectifs de recettes et en opérant efficacement sa gestion dans le cadre de son budget des dépenses en entier. De plus, la dette nette a été réduite de 7,6 M\$, ou 8,7%. Ces résultats ont été obtenus grâce à une hausse de la valeur des investissements à des recettes additionnelles générées par ces investissements et le recouvrement de mauvaise dette.

Depuis sa fondation le 1^{er} avril 2015, ONB a gagné 38,3 M\$ en intérêts créditeurs et en revenu de placement. L'exercice financier 2018-2019 a affiché à lui seul des intérêts créditeurs supérieurs à 6,9 M\$, auxquels s'ajoute le revenu de placement de 3,4 M\$.

Au 31 mars 2019, le portefeuille géré d'ONB de prêts, garanties et placements, à l'exclusion des provisions, avait une valeur totale supérieure à 425 millions de dollars. Cela inclut la valeur totale de prêts, garanties de prêts et investissements. Pendant cet exercice financier, 16,1 M\$ ont été avancés en nouveaux prêts et 4,6 M\$ en nouveaux investissements. De plus, 19,8 M\$ de remboursements ont été perçus et le risque lié aux garanties de prêts a été réduit de près de 5,6 M\$.

ONB dispose des bonnes politiques et procédures et de professionnels dévoués qui assurent la protection des fonds publics, en générant un rendement positif pour la province, tout en offrant un soutien vital aux entreprises qui cherchent à croître et à prospérer au Nouveau-Brunswick.

SECTEURS PRIORITAIRES

ONB a adopté une approche stratégique du renforcement des capacités et de la consolidation des forces des nouveaux secteurs à forte croissance. En déterminant dans quels secteurs clés investir, comme la cybersécurité, le cannabis, le réseau intelligent et les services de santé numériques, ONB prépare le Nouveau-Brunswick à une croissance continue à long terme en créant une proposition de valeur pour le Nouveau-Brunswick qui attire les investissements du secteur privé dans la recherche et l'innovation, l'infrastructure, la création d'emplois et la croissance de la main-d'œuvre.

Cybersécurité

Par le biais de CyberNB, ONB continue d'axer ses efforts sur l'attraction d'entreprises de cybersécurité de pointe, la création d'un solide bassin de talents et la promotion dans le monde entier de son rôle d'acteur de premier plan du secteur de la cybersécurité.

Pendant cet exercice financier, Siemens et Laboratoires Nucléaires Canadiens ont annoncé l'ouverture de centres de cybersécurité mondiaux à Fredericton. De plus, les travaux de construction du nouvel édifice du Parc du savoir ont commencé – un immeuble sécuritaire, conçu tout spécialement pour répondre aux besoins croissants de l'écosystème de la cybersécurité du Nouveau-Brunswick.

En septembre 2018, le coup d'envoi officiel a été donné au projet Infrastructure essentielle – Centre de sécurité (IE-CS). Ce projet est axé sur l'innovation et sur l'élaboration d'un modèle de travail intégrant les centres de sécurité de différents secteurs industriels pour combiner les pratiques professionnelles et partager les données entre diverses organisations, et assurer ainsi leur protection contre des cybermenaces potentielles.

Le sommet CyberSmart a fêté sa deuxième édition en mai 2018. Il a réuni à cette occasion plus de 450 chefs de file de l'industrie, du milieu postsecondaire et du gouvernement du monde entier dans le but de faire progresser la collaboration nationale et internationale en matière de compétences et de perfectionnement de la main-d'œuvre en cybersécurité.

Cannabis

- 1 500 nouveaux emplois liés au cannabis au Nouveau-Brunswick.
- Plus de 350 millions de dollars investis dans l'infrastructure et la construction liées au cannabis.

- Reconnue comme « Most Progressive Public Office » (la fonction publique la plus progressive) du Canada pour la deuxième année consécutive par les prix canadiens du cannabis de Lift.
- Efforts accrus sur le plan des tests et de la commercialisation du cannabis dans le cadre des travaux du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (CRP) qui a ouvert son laboratoire agrandi de préparation d'échantillons de cannabis au cours de l'été 2018.

Réseau intelligent

- Plus de 350 personnes employées dans les projets d'innovation énergétique dans toute la province.
- Augmentation des investissements dans la recherche et le développement, dont l'investissement de 6,2 millions de dollars d'Emera Inc. à UNB pour lancer le Centre de recherche d'Emera et d'Énergie NB pour les technologies de réseau intelligent.
- Plus de 100 millions de dollars de fonds privés et publics investis dans toute la province pour de multiples projets de réseau intelligent.

Centres de services aux entreprises

- Plus de 19 000 personnes employées dans cette industrie.
- Attraction de nouveaux investissements importants du secteur privé dans la province grâce à l'ouverture de nouvelles activités (Tech Mahindra, Groupe Financier Banque TD) et à l'agrandissement des empreintes existantes (TD Assurance).
- Poursuite de l'accent mis sur le perfectionnement de la main-d'œuvre par le biais de partenariats avec NBCC et CCNB, EPFT et avec d'autres partenaires provinciaux.
- Stratégie efficace de la main-d'œuvre en place pour répondre aux besoins continus des employeurs du secteur.
- Poursuite de l'augmentation de l'importance et de la diversification des rôles sur la voie des services à valeur ajoutée.



Ali Ghorbani, professeur, Chaire de recherche en cybersécurité, Niveau 1, directeur de l'Institut canadien sur la cybersécurité, UNB, et Tyson Johnson, chef des opérations, CyberNB



Groupe Banque TD, Dieppe (N.-B.)

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

ONB prend au sérieux ses obligations en matière de transparence et de reddition de comptes envers les Néo-Brunswickois. ONB s'engage à gérer les deniers publics de façon responsable et à accroître la production de rapports sur le rendement. ONB continue à améliorer l'accès à l'information sur la gestion et l'investissement des fonds publics ainsi que la divulgation proactive de celle-ci.

Pendant l'exercice financier de 2018-2019, ONB s'est mieux acquittée de son obligation de transparence et de reddition de comptes envers les Néo-Brunswickois en améliorant l'information rendue publique sur son site Web, www.onbcanada.ca. Dans sa section « Transparence », ONB affiche maintenant un tableau exhaustif qui répertorie toutes les ententes signées et les paiements versés aux clients par exercice fiscal,

depuis la création d'ONB en 2015. Sous « Nos résultats », de l'information est maintenant disponible sur les emplois promis et créés par rapport aux objectifs, par exercice financier.

Avec les changements effectués pendant l'exercice financier 2018-2019 en vue d'améliorer la transparence et l'accès à l'information, ONB est maintenant en tête de son groupe de pairs, en étant l'un des organismes de développement économique les plus transparents du pays.



directeur principal par intérim, Comptes spéciaux et contrôles internes, ONB, Jean-Bernard Guignard

ÉTATS FINANCIERS D'OPPORTUNITÉS NOUVEAU-BRUNSWICK

AU 31 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	22
État de la situation financière	24
État des résultats d'exploitation	25
État de l'évolution de la dette nette	26
État de l'évolution du déficit accumulé	26
État des gains et pertes de réévaluation	26
État des flux de trésorerie	27
Notes afférentes aux états financiers	28 – 39



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres du conseil d'administration d'Opportunités Nouveau-Brunswick

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick (l'« entité »), qui comprennent (de) l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution du déficit accumulé, de l'évolution de son excédent accumulé de l'évolution de la dette nette, de l'évolution de son excédent accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

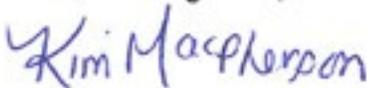
collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

La vérificatrice générale,



Kim MacPherson, FCPA, CA, IAS.A

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

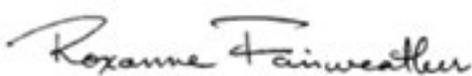
Le 10 juillet 2019

Opportunités Nouveau-Brunswick – État de la situation financière, aux 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	158 583 746	147 574 352
Créances générales	834 368	501 519
Créances générales	761 969	730 405
Prêts (note 7)	102 330 979	107 759 036
Placements (note 8)	20 270 767	13 140 779
	282 781 829	269 706 091
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	19 745 079	11 042 748
Provision pour perte sur garanties d'emprunts (note 13)	7 312 963	11 759 973
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick (note 14)	336 193 724	335 034 350
	363 251 766	357 837 071
Dette nette	(80 469 937)	(88 130 980)
Actifs non financiers		
Actifs payés d'avance	87 421	31 525
Déficit accumulé à la fin de la période	(80 382 516)	(88 099 455)

Passifs éventuels (note 13)
Engagements (note 16)

Approuvé par le conseil



Roxanne Fairweather
Présidente du conseil d'administration



Mario Cassie
Directeur du comité d'audit

Opportunités Nouveau-Brunswick – État des résultats exercices clos les 31 mars

	Budget 2019	2019	2018
	\$	\$	\$
Revenus			
Province du Nouveau-Brunswick	38 221 000	38 221 000	34 165 000
Intérêts sur les prêts (note 4)	8 100 000	6 975 304	8 738 291
Autres	225 000	1 716 090	518 041
Montants inscrits à des comptes spéciaux	640 000	859 079	839 628
Revenu de placements (note 5)	-	3 445 878	1 568 958
Recouvrement de créances douteuses (note 6)	-	2 829 992	-
Cyber Essentials	1 800 000	22 676	-
	48 986 000	54 070 019	45 829 918
Charges			
Services d'administration et de développement des affaires (note 15)	17 002 000	19 116 000	18 988 566
Aide financière	23 684 000	29 322 800	13 825 292
Créances douteuses (note 6)	6 500 000	-	5 024 989
Cyber Essentials	1 800 000	461 537	-
	48 986 000	48 900 337	37 838 847
Excédent lié aux activités	-	5 169 682	7 991 071

Opportunités Nouveau-Brunswick – État de la variation de la dette nette exercices clos les 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Dette nette au début de l'exercice	(88 130 980)	(96 090 526)
Excédent lié aux activités	5 169 682	7 991 071
Variation nette des charges payées d'avance	(55 896)	(31 525)
Variation des gains de réévaluation	2 547 257	-
Dette nette à la fin de la période	(80 469 937)	(88 130 980)

Opportunités Nouveau-Brunswick – État de la variation du déficit accumulé exercices clos les 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Déficit accumulé au début de l'exercice	(88 099 455)	(96 090 526)
Excédent	5 169 682	7 991 071
Variation des gains de réévaluation	2 547 257	-
Déficit accumulé à la fin de de la période	(80 382 516)	(88 099 455)

Opportunités Nouveau-Brunswick – État des gains et pertes de réévaluation exercices clos les 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Cumul des gains de réévaluation au début de l'exercice	-	-
Gains non réalisés attribuables à l'élément suivant :		
Placements	2 547 257	-
Cumul des gains de réévaluation à la fin de l'exercice	2 547 257	-

Opportunités Nouveau-Brunswick – État des flux de trésorerie exercices clos les 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent	5 169 682	7 991 071
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Augmentation de la provision pour créances douteuses	1 593 820	11 432 097
Intérêts inscrits à l'actif sur les prêts	(10 072)	(1 195 050)
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuse	(284 164)	(937 769)
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	498 159	421 568
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances générales	(332 849)	(365 669)
Intérêts à recevoir	(31 564)	99 659
Charges payées d'avance	(55 896)	(31 525)
Montants à payer au titre des garanties	(4 447 010)	(6 699 180)
Créditeurs et charges à payer	8 702 331	(3 427 124)
	10 802 437	7 288 078
Activités de placement		
Avances sur prêts	(16 136 800)	(9 806 832)
Remboursement de prêts	19 767 114	29 225 414
Placement	(4 582 731)	(1 192 627)
	(952 417)	18 225 955
Activités de financement		
Emprunt à payer à la province du Nouveau-Brunswick	1 159 374	(14 050 796)
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	11 009 394	11 463 237
Trésorerie au début de l'exercice	147 574 352	136 111 115
Trésorerie à la fin de l'exercice	158 583 746	147 574 352
La trésorerie est représentée par le poste Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	158 583 746	147 574 352

1. Nature des activités

La Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick a été promulguée et est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015. La nouvelle loi a abrogé la Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick et la Loi sur le développement économique. En vertu de ces dispositions, tous les actifs et passifs d'Investir Nouveau-Brunswick et du ministère du Développement économique sont devenus les actifs et passifs d'Opportunités Nouveau-Brunswick le 1^{er} avril 2015.

Opportunités Nouveau-Brunswick (« ONB ») a pour mandat :

- D'être responsable, axée sur la clientèle et proactive – en travaillant au rythme des affaires;
- De prendre des décisions d'investissement qui soutiennent la croissance des entreprises au sein de la province du Nouveau-Brunswick afin que les deux parties tirent un rendement de leur investissement;
- D'avoir des équipes qui permettront de déterminer et d'explorer avec les clients des possibilités à forte croissance stratégiques et viables;
- De promouvoir les occasions d'affaires au Nouveau-Brunswick en dehors de la province et de développer des marchés stratégiques nationaux et internationaux pour les clients;
- De déterminer et de développer les secteurs, les régions ou les projets qui bénéficient d'un potentiel de croissance élevé.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Référentiel comptable

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP ») établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP »).

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués d'éléments d'actif acquis qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Par ailleurs, ils sont utilisés pour fournir des services publics, ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne sont pas destinés à être revendus. Les actifs non financiers incluent les charges payées d'avance.

Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Comme ONB ne dispose pas de compte bancaire distinct, ses charges et ses revenus sont imputés aux comptes bancaires de la province du Nouveau-Brunswick (la « province »).

Placements

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont comptabilisés au coût, et les gains et pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont décomptabilisés.

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont classés comme étant dépréciés lorsque, de l'avis de la direction, l'instrument de capitaux propres a subi une moins-value durable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements sont passés en revue chaque année pour déterminer s'ils ont subi une moins-value.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Placements (suite)

Les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation à titre de gain ou de perte de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est alors reclassé dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

ONB a passé en charges des immobilisations acquises d'une valeur individuelle de 40 000 \$ ou moins. Par conséquent, il n'y a aucune immobilisation corporelle à inscrire ou à amortir pour 2018 et 2019.

Terrains

ONB détient des terrains dont la valeur est symbolique et qui, par conséquent, ne sont pas comptabilisés.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance comprennent les avances de voyage et de salaire, les abonnements aux médias et d'autres distributions en trésorerie versées à des tiers avant que les avantages ne soient reçus. Les charges payées d'avance sont passées en charges dans les périodes auxquelles elles se rapportent.

Revenus et montants à recevoir

Les revenus et les montants à recevoir sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où ils sont gagnés. Les montants à recevoir jugés irrécouvrables sont comptabilisés comme des créances douteuses.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges sont comptabilisées pour tous les biens consommés et services reçus pendant l'exercice.

Charges de retraite

Le 1^{er} janvier 2014, le régime de retraite de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics (la « LPRSP ») a été converti et remplacé par le Régime à risques partagés dans les services publics (le « RRPSP »). Le RRPSP est un régime de retraite à risques partagés selon la Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick. Certains employés d'ONB ont le droit de recevoir des prestations en vertu du RRPSP. Selon les modalités de ce régime converti, tous les employés classés dans la catégorie à temps plein par l'employeur doivent cotiser à ce nouveau régime, qui est financé par l'employé et l'employeur. Les cotisations au régime effectuées par l'employeur sont payées et passées en charges par la province au nom d'ONB. ONB n'est responsable d'aucun passif non capitalisé et n'a accès à aucun excédent en ce qui concerne les régimes de retraite de ses employés. Pour obtenir d'autres renseignements, se reporter à la note ci-dessous concernant les charges d'ONB payées par d'autres parties.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Allocations de retraite

Certains employés de longue date reçoivent une allocation de retraite au moment de leur retraite de la fonction publique. Le régime est financé par la province. La province a apporté des modifications au programme d'allocations de retraite en 2013, de sorte que le personnel de gestion et les employés non syndiqués d'ONB ont cessé d'accumuler des crédits d'allocation de retraite. Les employés qui participaient à ce programme ont pu choisir de toucher la somme accumulée au lieu de l'allocation de retraite ou, pour les employés qui comptent plus de cinq ans de service, de différer le versement de la somme accumulée jusqu'au moment de leur retraite. Les coûts et l'obligation associés au régime n'incombent pas à ONB et sont comptabilisés dans les états financiers de la province.

Charges d'Opportunités NB payées par d'autres parties

Certains coûts de l'employeur, comme les cotisations au régime de retraite et le Régime de pensions du Canada, sont payés et passés en charges par la province pour le compte d'ONB. Le passif lié aux congés de maladie est comptabilisé par la province dans ses états financiers. Ces charges et les soldes connexes liés aux éléments de l'actif et du passif ne figurent pas dans les présents états financiers. Conformément aux modes de fonctionnement adoptés par ONB, les soldes de ces régimes d'avantages demeurent des actifs ou des obligations de la province et ils ne seront pas pris en charge par ONB.

Obligation constatée pour coûts après fermeture

ONB constate une obligation pour des coûts après fermeture. Le passif comptabilisé est basé sur des estimations et des hypothèses fondées sur les meilleures données à la disposition de la direction comme l'indique la note 11. Les événements futurs peuvent donner lieu à des variations importantes du total estimatif des charges, de la capacité utilisée ou de la capacité totale et de l'estimation du passif, qui seraient constatées de manière prospective en tant que changements d'estimations le cas échéant.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créances générales, les intérêts à recevoir, les prêts, les placements, les créditeurs et charges à payer, ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, plus tous les coûts de transaction directement attribuables, lorsque ONB devient partie aux droits et obligations contractuels de l'instrument financier. La juste valeur représente le montant auquel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et qu'ONB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

ONB classe ses instruments financiers dans les groupes suivants :

a. Coût ou coût après amortissement

Les créances générales comprennent les frais de garantie et les frais de location, ainsi que la provision générale portée en diminution de telles créances.

Les intérêts à recevoir sont constitués des intérêts sur les prêts, ainsi que la provision sur les intérêts à recevoir. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

a. Coût ou coût après amortissement (suite)

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value sur les prêts lorsque la direction estime que les montants pourraient être irrécouvrables dans l'avenir.

Les placements sont des actifs financiers évalués au coût et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est jugée durable, le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Les créditeurs et charges à payer ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont classés en tant que passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Catégorie de la juste valeur

Les placements sont des actifs financiers évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées annuellement dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que le placement soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est reclassé dans l'état des résultats.

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick comprennent les équivalents de trésorerie et sont évalués à la juste valeur, ce qui est présumé représenter la valeur comptable et constitue le coût historique.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, en conformité avec les NCSP, exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants constatés des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pour la période.

Les éléments les plus significatifs qui exigent le recours à des estimations de la direction se rapportent à l'établissement des provisions pour moins-value sur les prêts et les garanties d'emprunts, aux obligations constatées pour coûts après fermeture, aux intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses, aux charges à payer et aux engagements pour les exercices futurs. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

Taxe de vente harmonisée (« TVH »)

ONB ne comptabilise pas la TVH sur les factures réglées, car toute TVH payée pour le compte de la province est par la suite remboursée à la province.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts d'argent, tels que des subventions, à un organisme sans qu'ONB obtienne directement des biens ou des services en retour. Les paiements de transfert sont constitués d'aide financière.

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de revenus lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans les cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus reportés lorsque les modalités de transfert donnent lieu à un passif. Le revenu de transfert est comptabilisé dans l'état des résultats quand le passif découlant des stipulations est réglé.

Prêts-subventions

Les accords de prêt qui renferment des clauses de libération sont imputés aux charges d'aide financière lorsque la libération est considérée comme probable.

Provisions pour moins-value

Les provisions pour moins-value sont constituées pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Un examen annuel est effectué sur le solde des prêts et une provision est comptabilisée, laquelle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables. Les variations initiales et ultérieures du montant de la provision pour moins-value sont comptabilisées en tant que charge ou crédit dans l'état des résultats.

Prêts assortis de conditions avantageuses

Un prêt assorti de conditions avantageuses est comptabilisé lorsque ONB exige un taux d'intérêt inférieur au taux d'emprunt de la province sur les marchés financiers. La valeur actualisée nette des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses est calculée en fonction de la différence entre le taux d'intérêt exigé et le taux d'emprunt de la province au moment de l'attribution du prêt. La partie du prêt assortie de conditions avantageuses est comptabilisée en charges dans l'année d'attribution. Ce montant est amorti aux revenus de façon linéaire sur la durée du prêt. La valeur comptabilisée de ces prêts est la valeur nominale moins la portion non amortie des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses.

Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses

Le montant des intérêts non perçus sur les prêts assortis de conditions avantageuses accordés par ONB est passé en charges durant l'exercice pendant lequel lesdits prêts sont octroyés et est amorti aux revenus sur la durée des conditions avantageuses associées aux prêts.

Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des prêts à rembourser à la province. Les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont calculés à leur valeur nominale, moins les remboursements reçus chaque année.

2. Opérations entre apparentés

ONB est liée à la province et à plusieurs de ses ministères et organismes.

Les transactions avec ces entités apparentées ont été conclues et réglées dans des conditions normales de marché, à l'exception de ce qui suit :

Opportunités Nouveau-Brunswick – Notes complémentaires, 31 mars 2019

- ONB dépend, du point de vue économique, de la province. Au cours de l'exercice, la province a versé 38,2 M\$ à ONB (2018 – 34,1 M\$).
- ONB occupe un bureau dont le loyer est payé par la province.

La province fournit à ONB d'autres services centraux, qui sont comptabilisés à la valeur d'échange comme si les entités n'avaient aucun lien de dépendance.

4. Intérêts sur les prêts

	2019	2018
	\$	\$
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	284 164	937 769
Intérêts sur les prêts	6 691 140	7 800 522
	6 975 304	8 738 291

5. Revenu de placements

Des dividendes de 3 445 878 \$ (2018 – 1 568 958 \$) ont été comptabilisés au cours de l'exercice.

6. Recouvrement de créances douteuses et charge de créances douteuses

	2019	2018
	\$	\$
Recouvrements – prêts et garanties	68 010	67 819
Variation de la provision	2 761 982	(5 092 808)
	2 829 992	(5 024 989)

7. Prêts

	2019	2018
	\$	\$
Solde d'ouverture	231 756 189	249 563 520
Prêts avancés, montant net	16 136 800	9 806 832
Intérêts inscrits à l'actif	10 072	1 195 050
Amortissement de la portion sans intérêt dans les revenus	284 164	937 769
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	(498 159)	(421 568)
Remboursements reçus	(19 767 114)	(29 225 414)
Libération de prêts	264 895	(100 000)
	228 186 847	231 756 189
Provision pour moins-value		
Solde d'ouverture	(123 997 153)	(112 665 056)
(Augmentation) diminution de la provision	(1 593 820)	(11 432 097)
Libération de prêts	(264 895)	100 000
	(125 855 868)	(123 997 153)
Prêts (montant net)	102 330 979	107 759 036

7. Prêts (suite)

Une option de conversion a été exercée au cours de l'exercice, ce qui a réduit le montant net des prêts avancés de 2 millions de dollars.

Les intérêts exigés sur ces prêts vont de 0 % à 12 %. Les modalités de remboursement sont négociées individuellement pour chaque prêt et leur durée ne dépasse habituellement pas 25 ans. Les modalités de garantie des prêts font également l'objet de négociations entre ONB et le débiteur en fonction des risques liés au prêt. La garantie peut comprendre une assurance-vie, les actifs de la société, des garanties personnelles ou la valeur de la société mère. La garantie peut être partielle ou intégrale.

8. Placements

	2019	2018
	\$	\$
Solde d'ouverture	13 140 779	11 948 153
Nouveaux placements	4 589 499	2 061 837
Remboursements et transferts	(607 310)	(1 475 351)
Variation de la provision	600 542	606 140
Gain (perte) de réévaluation	2 547 257	-
	20 270 767	13 140 779

Les participations dans des sociétés sont assorties de conditions négociées entre ONB et l'entité émettrice en fonction des risques liés à chaque placement.

9. Gestion des risques

Une analyse des risques importants liés aux instruments financiers d'ONB est présentée cidessous :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. ONB gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les demandeurs de prêt et de placement et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Au 31 mars 2019, le risque de crédit maximal d'ONB correspondait au total des soldes des créances générales, des prêts et des placements qui s'élevait à 123 436 114 \$ (2018 – 121 401 334 \$).

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers. Les exigences en matière de liquidité sont gérées au moyen de la réception de revenus de la province, de revenus générés par les prêts et les placements en instruments de capitaux propres et de remboursements de capital sur les prêts. Ces sources de fonds servent à payer les charges de fonctionnement et à rembourser la dette envers la province. Dans le cours normal des activités, ONB conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements de paiements futurs qui ont également une incidence sur la situation de trésorerie d'ONB. ONB maintient également un solde de trésorerie par l'entremise de la province et ce compte sert à régler les créditeurs et les charges à payer. ONB gère ce risque en surveillant les remboursements de prêts par les débiteurs.

Opportunités Nouveau-Brunswick – Notes complémentaires, 31 mars 2019

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des placements et de la dette d'ONB fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les taux d'intérêt exigés par ONB sur les prêts en cours sont fixes conformément aux accords juridiques. Toute variation du taux d'intérêt du marché durant l'exercice n'aurait aucune incidence sur les flux de trésorerie d'ONB.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration se produit lorsque le portefeuille de prêts d'un prêteur a une concentration plus élevée de valeur dans 1) une entité ou un groupe d'entités (le « risque propre à une entité ») ou 2) une région, un produit, une industrie ou un secteur particulier (le « risque propre à un secteur »). En raison de la dépendance de l'économie du Nouveau-Brunswick envers les industries primaires, le portefeuille de prêts d'ONB présente une surpondération dans les industries primaires, en particulier l'industrie forestière. Au 31 mars 2019, ONB était exposée aux risques de concentration suivants (exposition brute du portefeuille, déduction faite de la provision) :

- Exposition au risque propre à une entité de 135,7 M\$ (86,0 %) pour 10 entités ou groupes (2018 – 133,2 M\$ [87,0 %] pour 10 entités ou groupes);
- Exposition au risque propre à un secteur de 61,3 M\$ (42,9 %) pour 11 entités ou groupes au sein de l'industrie forestière (2018 – 70,4 M\$ [47 %] pour 11 entités ou groupes).

10. Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le coût et la juste valeur des instruments financiers par catégorie. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable présentée dans le tableau.

	2019		
	Juste valeur	Coût amorti	Total
	\$	\$	\$
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	158 583 746	-	158 583 746
Créances générales	-	834 368	834 368
Intérêts à recevoir	-	761 969	761 969
Prêts	-	102 330 979	102 330 979
Placements	4 547 257	15 723 510	20 270 767
Créditeurs et charges à payer	-	19 745 079	19 745 079
Provision pour perte sur garanties d'emprunts	-	7 312 963	7 312 963
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick	-	336 193 724	336 193 724
	163 131 003	482 902 592	646 033 595

Le tableau qui suit présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur après la comptabilisation initiale, classés dans l'un des niveaux 1 à 3 suivants, selon le degré d'observabilité de la juste valeur :

- Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont établies d'après des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques selon le dernier cours acheteur.
- Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont établies d'après des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix);
- Level 3 fair value measurements are those derived from valuation techniques that include inputs for the asset or liability that are not based on observable market data (unobservable inputs).

10. Classement des instruments financiers (suite)

				2019
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	158 583 746	-	-	158 583 746
Placements	4 547 257	-	-	4 547 257
	163 131 003	-	-	163 131 003

11. Crédoeurs et charges à payer

	2019	2018
	\$	\$
Dettes fournisseurs	7 677 208	4 204 313
Aide financière	7 849 114	2 797 130
Obligations constatées pour coûts après fermeture (note 12)	3 620 000	3 480 000
Passifs liés aux congés	366 117	305 231
Salaires et avantages	233 377	248 534
Taxe sur les produits et services	(737)	7 540
	19 745 079	11 042 748

12. Obligations constatées pour coûts après fermeture

ONB est responsable de la surveillance et du traitement continu de quatre sites environnementaux contrôlés utilisés par une usine de pâte à papier. Les décharges sont maintenant fermées parce qu'elles ont atteint leur pleine capacité et aucun calendrier n'est actuellement établi à l'égard des travaux de recouvrement. Les décharges ont été fermées et ne nécessitent aucun financement supplémentaire pour les procédures de fermeture. Le passif comptabilisé dans les états financiers fait l'objet d'une incertitude relative à la mesure et les montants comptabilisés reposent sur le jugement de la direction et les meilleures informations mises à sa disposition. Les obligations constatées pour les coûts après la fermeture ont été déterminées selon une estimation des coûts après la fermeture, soit 3 620 000 \$ (2018 – 3 480 000 \$).

La direction estime que les coûts après fermeture ne seront pas engagés dans un proche avenir et aux fins de ce calcul, les coûts sont estimés au 31 mars 2019.

Au 31 mars 2019, les coûts de surveillance annuels estimatifs qui se chiffraient à 46 000 \$ ne sont pas financés par ONB puisque ces coûts sont actuellement couverts par l'usine de pâte à papier dans le cadre de son programme d'entretien continu. Si l'usine de pâte à papier cessait ses activités, ONB assumerait la responsabilité et financerait les coûts de surveillance annuels.

13. Passifs éventuels

(a) Emprunts garantis

ONB a fourni des garanties en ce qui concerne des facilités de crédit de différentes entités. Au 31 mars 2019, il y avait neuf garanties en cours (2018 – 12) pour une valeur totale de 28 909 120,93 \$ (2018 – 34 478 514 \$) avec une provision de 7 312 963 \$ (2018 – 11 759 973 \$). Les garanties sont assorties de sûretés constituées sur divers actifs et le produit de la liquidation devrait permettre de régler une tranche des paiements éventuels en vertu des garanties.

(b) Obligations juridiques

ONB peut faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon la direction, il n'y a aucune exposition importante à l'heure actuelle et, par conséquent, la direction n'a pas enregistré une provision pour pertes éventuelles dans les états financiers.

14. Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick

	2019	2018
	\$	\$
Valeur nominale totale du portefeuille	338 039 448	336 666 079
Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(2 129 888)	(2 569 498)
Tranche amortie	284 164	937 769
Valeur comptable totale du portefeuille	336 193 724	335 034 350

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des montants à rembourser à la province.

15. Services d'administration et de développement des affaires

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et avantages	12 200 608	10 841 940
Autres services	6 514 321	7 870 100
Matières et fournitures	233 578	212 463
Immobilisations corporelles	167 493	64 063
	19 116 000	18 988 566

16. Engagements

Les montants suivants sont des engagements financiers pour des accords d'aide financière.

	Engagement
	\$
2020	31 254 305
2021	11 233 802
2022	10 617 895
2023	5 137 289
2024	2 080 167

17. Information financière de CyberNB

Les charges liées aux services d'administration et de développement des affaires comprennent des transactions relatives aux activités liées à CyberNB, une initiative stratégique en matière de développement économique mise en œuvre par ONB. La mission de CyberNB consiste à positionner le Nouveau-Brunswick comme un chef de file dans le domaine de la cybersécurité en créant un réseau Internet sécuritaire et résilient pour les citoyens et les entreprises.

	Budget 2019	2019	2018
	\$	\$	\$
Services d'administration et de développement des affaires			
Activités d'ONB	17 002 000	16 826 010	16 115 268
Cyberactivités	-	2 289 990	2 873 298
	17 002 000	19 116 000	18 988 566
Aide stratégique			
Aide financière	19 781 000	28 986 519	13 825 292
Cyberactivités	3 903 000	336 281	-
	23 684 000	29 322 800	13 825 292

Puisque CyberNB est une initiative stratégique d'ONB, son financement provient du budget d'aide stratégique présenté dans le tableau qui précède, soit un montant de 3 903 000 \$ pour 2019. Les dépenses réelles sont comprises dans l'état des résultats, conformément aux NCSP.

18. Organisme de service spécial (« OSS ») Cyber Essentials

L'OSS Cyber Essentials a été constitué par ONB au cours de l'exercice 2019. Cyber Essentials est un organisme qui se veut un segment de CyberNB et qui exerce ses activités à titre d'OSS afin de générer des revenus. Le premier objectif de l'OSS consiste à gérer des initiatives visant à bâtir une grappe de la cybersécurité dans le cadre de son programme de certification Cyber Essentials, en vue d'aider les entreprises à se protéger contre plus de 80 % des cybermenaces les plus répandues. Les stratégies de réinvestissement liées à tout revenu généré et non distribué sont examinées chaque année.

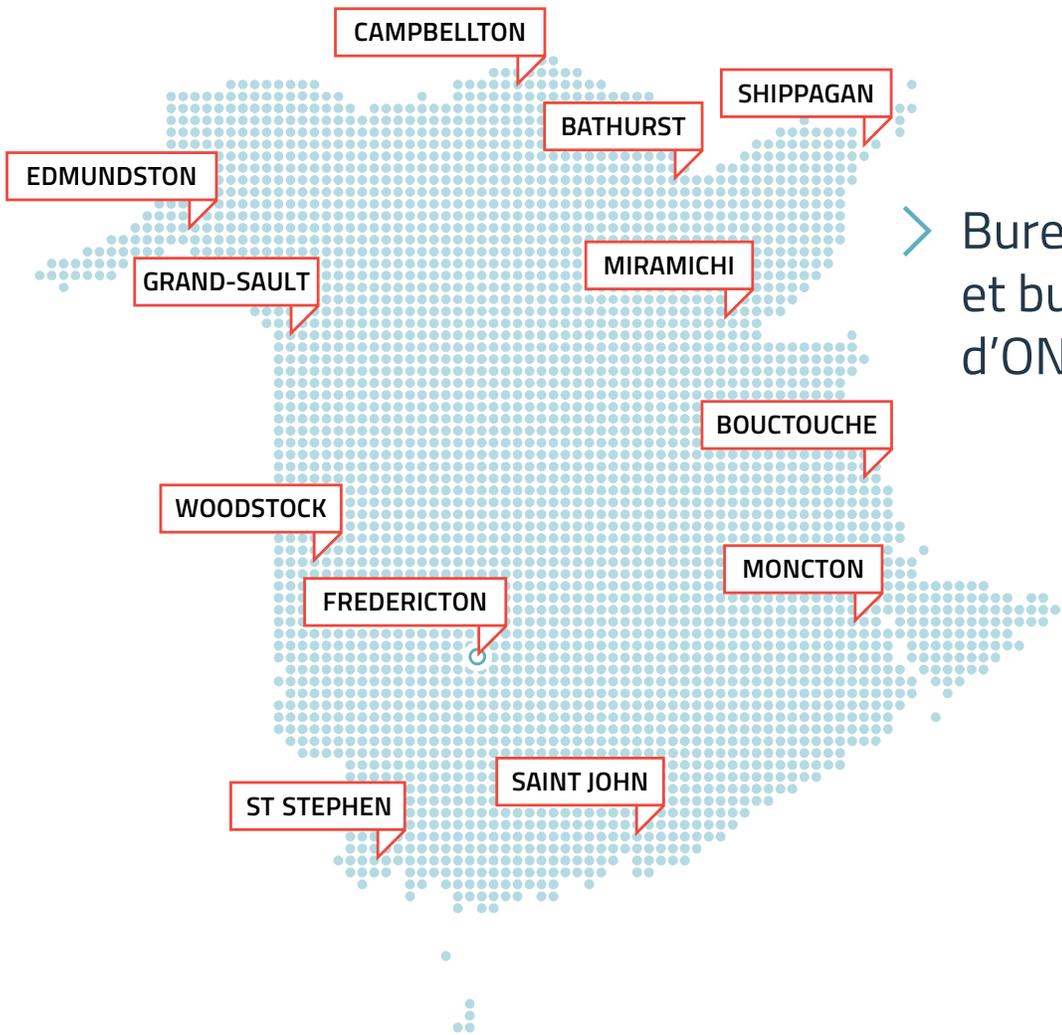
Organisme de service spécial Cyber Essentials

État des résultats pour les exercices clos les 31 mars

	2019	2018
	\$	\$
Revenus		
Licences	22 676	-
	22 676	-
Charges		
Salaires et avantages	298 970	-
Autres services	162 507	-
Matières et fournitures	60	-
	461 537	
Excédent (déficit) lié aux activités	(438 861)	-
Excédent (déficit) lié aux activités, au début de l'exercice	-	-
Operating surplus (deficit), end of year	(438 861)	-

19. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les états financiers de l'exercice considéré.



> Bureaux régionaux
et bureaux satellites
d'ONB

NOUS JOINDRE

Téléphone : +1 (506) 453-5471
Numéro sans frais : +1 (855) 746-4662 (Amérique du nord)
Télécopieur : +1 (506) 444-4277
Courriel : info@onbcanada.ca

Place-2000, 250, rue King
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 9M9 Canada
onbcanada.ca

